

Mairie de Ceyzérieu

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2015

Présents : MM. Reuter Bernard, Borda Marie-France, Bouchot Alain, Deslandes Patrick, Druguet Agnès, Faure Thierry, Jambon-Scheffer Ariane, Keller Myriam, Leroy Philippe, L'Herbette Christine, Nanterme Bernard Pierre, Rey Jean-Marc

Absents : MM. Jacquemoud Luc, Brochet Pierre, Desbuissons Catherine, Mme Desbuissons a donné pouvoir de vote à Mme L'Herbette, Mr Brochet a donné pouvoir de vote à Mr Leroy

M. Deslandes est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver le compte-rendu de la séance du 6 novembre 2015. Il est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour de la présente séance :

- 0 approbation du compte-rendu de la séance du 06/11/2015
- 1 Elections régionales planning des permanences 1^{er} et 2^{ème} tour-
- 2 Zéro pesticide projet achat de matériel
- 3 Renouvellement contrat Mme Barbier Nathalie
- 4 Convention yellow assistance juridique
- 5 Modification statuts CCBS
- 6 Participation coût repas restaurant scolaire du collège de Culoz
- 7 Convention SODEVAL : surveillance poste relevage Chavolley et station d'épuration Avrissieu
- 8 Décisions modificatives budgets eau et commune
- 9 Effacement dette eau-assainissement
- 10 Devis- 11 courriers- 12 urbanisme- 13 Questions diverses

Point 1 : Élections régionales : planning des permanences au bureau de vote pour les 1^{er} et 2^e tours.

Le planning proposé est adopté à l'unanimité.

Point 2 : Plan zéro pesticide : projet d'achat de matériel.

Mme Druguet fait part au Conseil Municipal de la situation de ce projet.

Le Syndicat du Sérán propose aux Communes concernées des tarifs négociés pour une commande groupée d'achat de matériels de marque Pellenc (matériel électrique moins polluant, plus léger, plus sécurisé pour nos employés communaux).

Les Communes intéressées doivent se prononcer avant mi-Décembre pour permettre au Syndicat du Sérán de déposer le dossier de demande de subvention avant la fin de l'année.

Cette subvention est de 70 % ce qui représenterait une dépense pour la Commune de 920,10€
- débroussailleuse à 800,40€ (autonomie batterie 7h)

- désherbeur thermique à 119,70€

Les coûts du souffleur 750€ et des graines de fleurissement n'entreraient pas dans le périmètre de ces subventions.

La maison Bouvier propose un devis de matériel similaire moins performant pour un coût de 1 487€.

Le Conseil fait le choix à l'unanimité du matériel Pellenc.

Point 3 : Renouvellement du contrat de Mme Nathalie Barbier.

Adopté à l'unanimité.

Points 4 : Convention Yellaw assistance juridique.

Adopté à l'unanimité.

Point 5 : Modification des statuts de la Communauté de communes du Bugey Sud

M. Leroy fait part de son étonnement de ne pas voir apparaître dans la modification des statuts de la CCBS la compétence gestion des ordures ménagères (SIVOM).

Le Conseil exprime son inquiétude par rapport à la Maison du marais qui est sur le territoire de la commune et se voit transférée dans la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs, scolaires et culturels » alors qu'elle figurait jusque-là dans la compétence « développement touristique ».

Le Conseil refuse cette modification (12 voix contre – 2 voix pour).

Point 6 : Participation coût repas restaurant scolaire du collège de Culoz.

Cette participation concerne une trentaine d'enfants inscrits au collège de Culoz.

Adoptée à l'unanimité.

Point 7 : Convention SODEVAL : surveillance du poste de relevage de Chavoley et de la station d'épuration d'Avrissieu.

Adoptée à l'unanimité.

Point 8 : Décisions modificatives sur les budgets eau et commune.

Adoptées à l'unanimité.

Point 9 : effacement dette eau-assainissement.

Adopté à l'unanimité.

Point 10 : Devis.

Aucun devis.

Point 11 : Courrier.

Courrier de M. et Mme Feltrin concernant le point de tri sélectif de Senoy.
Courrier de M. Harb (Chatonod) concernant la sécurité et le stationnement aux abords de l'école.

Point 12 : Urbanisme.

M. Leroy demande à ce que les mails concernant la commission urbanisme soient envoyés à tous les membres de ladite commission (5).

*** Certificats d'urbanisme**

- SCP LAFAY DOGNETON, parcelle H 955, « Lotissement Lacroix », CU informatif, en cours d'instruction ;
- Maître Daniel BRUNEL, parcelle C 589, « Vers chez les Carmes », CU informatif, en cours d'instruction ;

*** Permis de construire**

- BANGE / QUENIN, parcelle C 202, « Grande rue », réhabilitation d'un bâtiment et transformation d'une partie en commerce, en cours d'instruction ;

*** Déclaration préalable**

- Mme. LEROY Anne, parcelles G 493-494-495, « 82 rue du cri », création d'une pergola, en cours d'instruction.

*** Autorisation de travaux**

- ERP le Sérieux, travaux d'aménagement, dossier incomplet à ce jour.

Point 13 : Questions diverses.

Pas de questions mais une information de M. Nanterme concernant l'aide aux devoirs (16 heures 45 – 17 heures 45 tous les mardis à l'école).

A ce jour, Mme Truchet et MM. Fournier, Lacombe et Nanterme assurent bénévolement cette aide. Huit enfants en bénéficient. Six autres sont en attente faute de plus d'intervenants. Ces quatre personnes en appellent aux volontaires. (contacter la Mairie)

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare le Conseil municipal terminé. Il est 22 heures.

Le Maire,
Bernard REUTER

